

Le ministre de la Justice fixe les priorités policières du gouvernement pour 2016-2017

WHITEHORSE — Le ministre de la Justice, M. Brad Cathers, a communiqué les priorités du gouvernement en matière de services policiers au Yukon à la direction de la Division « M » de la GRC pour l'exercice 2016-2017.

« Les priorités policières pour 2016-2017 s'inscrivent dans le prolongement de celles établies ces dernières années et traduisent l'engagement civique voulu par le Conseil des services policiers du Yukon et la GRC », a déclaré le ministre de la Justice, M. Brad Cathers. « Le ministre de la Justice et la GRC sont heureux de poursuivre leur collaboration avec leurs partenaires, dans le but de trouver les meilleurs moyens de rendre nos collectivités plus sûres pour les Yukonnais. » Ces priorités s'articulent comme suit :

- améliorer les activités liées à la prévention, aux enquêtes et à l'application de la loi en ce qui a trait à la violence faite aux femmes;
- réagir de façon proactive face aux nouveaux problèmes de sécurité publique et aux tendances qui se dessinent en matière d'activités criminelles;
- continuer d'améliorer les interventions auprès des groupes vulnérables dans les collectivités;
- nouer des liens avec les enfants et les jeunes (y compris ceux à risque), et leur apporter un soutien;
- favoriser l'établissement de solides relations avec les Premières nations et les organismes partenaires;
- améliorer la sécurité routière et mieux faire respecter les règles de sécurité sur la route.

« Au cours des dernières années, les Yukonnais nous ont montré tout ce qu'il est possible de faire pour instaurer des mesures de sécurité dans nos collectivités en collaborant avec les gouvernements, les fournisseurs de services et la police », a indiqué le commandant et surintendant principal par intérim de la GRC au Yukon, M. Brian Jones. « Cette année, les priorités annoncées visent à répondre aux préoccupations majeures des Yukonnais et nous espérons poursuivre notre action sur des bases solides avec le gouvernement et les acteurs locaux. »

Les priorités policières au Yukon sont fixées chaque année par le ministre de la Justice, en fonction des recommandations faites par le Conseil des services policiers du Yukon.

Pour en savoir plus

Priorités en matière de services policiers pour 2016-2017

-30-

Un document d'information est fourni en annexe.

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Tyler Plaunt
Communications
Justice
867-667-3221
tyler.plaunt@gov.yk.ca

Document d'information

Priorités policières pour l'exercice 2016-2017

Priorité : Améliorer les activités liées à la prévention, aux enquêtes et à l'application de la loi en ce qui a trait à la violence faite aux femmes

- L'équipe d'intervention spécialisée de la GRC poursuit ses activités de soutien, fournit des conseils et mène des enquêtes sur les cas de violence conjugale et d'agression sexuelle.
- Renforcer la coordination des interventions avec d'autres organismes dans les cas d'agression sexuelle.
- Poursuivre activement les enquêtes sur les cas non résolus ayant trait à la disparition ou au meurtre de femmes autochtones.
- Soutenir les efforts visant à renforcer la coordination et les relations avec les organisations féminines dans le cadre d'initiatives comme les protocoles « Veillons ensemble à la sécurité » et « Together for Justice » et en faire un levier de promotion à titre de pratiques exemplaires à l'échelle nationale.

Priorité : Réagir de façon proactive face aux nouveaux problèmes de sécurité publique et aux tendances qui se dessinent en matière d'activités criminelles

- Concentrer la lutte antidrogue à tous les échelons du trafic de stupéfiants.
- Soutenir les activités de lutte contre le trafic de drogues et le commerce clandestin d'alcool dans le cadre de partenariats avec d'autres organismes, comme le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers et la Société des alcools du Yukon. Prendre des mesures face aux nouvelles tendances en matière de criminalité (ex. augmentation des infractions contre les biens) par un travail de police proactif et fondé sur le renseignement.

Priorité : Continuer d'améliorer les interventions auprès des groupes vulnérables dans les collectivités

- Les services policiers collaborent activement aux efforts de coordination entre les divers intervenants auprès des groupes vulnérables, y compris les personnes souffrant de troubles mentaux.
- Améliorer les moyens mis à la disposition des agents de première ligne pour intervenir efficacement auprès des personnes vulnérables, grâce à une formation pertinente.

Priorité : Nouer des liens avec les enfants et les jeunes (y compris ceux à risque), et leur apporter un soutien

- Définir et mettre en place des dispositions visant à instaurer un climat de confiance et à resserrer les liens avec les jeunes.
- En tant que partenaire, la GRC participe aux activités du groupe de travail interorganismes visant à prévenir les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.
- La GRC continue d'approfondir ses connaissances et de renforcer ses moyens d'action pour mener des enquêtes de fond sur les cas de cyberintimidation et d'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes sur Internet.

Priorité : Favoriser l'établissement de solides relations avec les Premières nations et les organismes partenaires

- Accroître la visibilité de la GRC du Yukon et la rendre accessible au public.
- Établir et entretenir des liens solides avec les dirigeants communautaires au Yukon.
- Continuer de favoriser la communication avec la GRC du Yukon, à l'échelle locale et dans la division, et faire des échanges avec les dirigeants communautaires et les citoyens une priorité pour tous les détachements.
- Mettre systématiquement en place un processus d'orientation des nouveaux policiers à l'échelle locale, basé sur une étroite coordination avec les Premières nations, les dirigeants communautaires, les ONG et d'autres parties prenantes.
- Faire des efforts pour recruter des agents de police qui pourront bien s'intégrer dans chaque collectivité.

Priorité : Améliorer la sécurité routière et mieux faire respecter les règles de sécurité sur la route

- En collaboration avec des organismes partenaires, intensifier les efforts de sensibilisation du public en vue de réduire la fréquence des cas de conduite avec facultés affaiblies.
- Renforcer la sécurité routière par des mesures de répression des infractions routières, en particulier celles qui présentent un risque élevé pour les autres usagers de la route (automobilistes, enfants, piétons, cyclistes, etc.).
- Accroître la sécurité et réduire les accidents dans les zones à risque élevé, notamment aux abords des écoles, aux carrefours très fréquentés et sur les ponts étroits.

Communiqué numéro 16-202

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.